



COMMUNIQUÉ

Aide financière pour la vitalisation de la Station Gallix

Nouvelle entente entre les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier, et la MRC de Sept-Rivières

SEPT-ÎLES, 21 JANVIER 2025 - La MRC de Sept-Rivières, les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier et le comité de relance de la Station de ski Gallix ont conclu une nouvelle entente de financement permettant la consolidation et la vitalisation des opérations de la Station Gallix.

D'une durée de 5 ans, cette nouvelle entente prévoit notamment une aide financière annuelle de 380 000 \$ versée dans le cadre du volet 2 du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, administré par la MRC. L'entente prévoit aussi le versement d'un montant de 100 000 \$ indexé annuellement, réparti par quotes-parts au prorata de la population, entre la Ville de Port-Cartier, la Ville de Sept-Îles et la MRC de Sept-Rivières.

« La Station Gallix est un attrait important dans l'offre d'activités sportives et récréatives de la grande région Sept-Îles – Port-Cartier. Ses installations profitent à l'ensemble de nos citoyens et constituent un atout non négligeable dans nos efforts pour dynamiser nos milieux et y attirer de nouvelles familles. Cette entente vise à permettra à la Station Gallix de consolider ses opérations et de poursuivre ses efforts visant à offrir des activités de plein air dans un cadre exceptionnel » affirme le maire de Sept-Îles et préfet de la MRC de Sept-Rivières, Denis Miousse.

« Il est essentiel que les villes et la MRC unissent leurs forces avec la Station de ski Gallix afin d'assurer le maintien, la vitalisation et la diversification de ses activités. Il est primordial pour les élus de Port-Cartier de déployer tous les efforts possibles pour faire en sorte que la population conserve ses acquis en matière de sports et de loisirs. Notre station de ski est un attrait majeur pour la région. Cette nouvelle entente cadre parfaitement dans la volonté de nos organisations de s'unir pour développer Sept-Rivières », mentionne le maire de Port-Cartier, Alain Thibault.

« La Station Gallix est extrêmement fière de pouvoir compter sur l'appui de la MRC et des villes de Sept-Îles et de Port-Cartier. Cette entente, d'une durée de cinq ans, nous donnera

la chance d'avoir de la stabilité au niveau de nos opérations et d'offrir du ski de qualité à nos utilisateurs. Ça nous permettra aussi de mettre en valeur ce site exceptionnel, de le développer à son plein potentiel et ainsi, d'élargir notre offre de service », mentionne le président du conseil d'administration du Comité de relance de la Station de ski Gallix, Alexandre Pearson.

Sources :

MRC de Sept-Rivières
Élisabeth Chevalier, directrice générale
Tél. 418 962-1900

Ville de Sept-Îles
Amélie Robillard, conseillère en communication
Tél. 418 964-3344

Ville de Port-Cartier
Cabinet de la Mairie
Tél. 418 766-6633

Comité de relance de la station de ski Gallix
Alexandre Pearson, président
Tél. 418 409-5937